

MIN/ON
REPUBLIQUE FÉDÉRALE DU CONGO

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE
L'AVIATION CIVILE

AGENCE NATIONALE DE
L'AVIATION CIVILE

SECRET N° 83/322 du 3/05/83
/MTAC/ANAC
portant promotion des Fonctionnaires des cadres
de la catégorie A, Hiérarchie I des Services
Techniques (MÉTÉOROLOGIE) Avancement 1981.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

(/U la Constitution du 1^{er} Juillet 1972 ;

/ I S A S :

(/U la Loi 25/ du 13 Novembre 1960 portant amendement de l'article 47
de la Constitution du 1^{er} Juillet 1972 ;

(/U la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires ;

(/U l'Arrêté n° 2177/FI du 21 Juin 1960 fixant le règlement sur la solde
des Fonctionnaires ;

(/U le Décret n° 62-150/RF du 5 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations
des Fonctionnaires ;

A.N.A.C.

(/U le Décret n° 62-157/FI du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et
Hiérarchies des cadres créés par la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut
Général des Fonctionnaires ;

(/U le Décret n° 62-156/FI du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à
la réaffectation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/U le Décret n° 65-17/FI du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement
des Fonctionnaires ;

D.F.P.

(/U le Décret n° 72/271 du 5 Août 1972 modifiant le tableau hiérarchique
des cadres des catégories A et B des Services Techniques en ce qui concerne le
service de la Météorologie, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article
14 bis du Décret n° 60-267 du 10 Octobre 1960 et de l'article 15 de l'Arrêté
n° 2150/FI du 25 Juin 1960 ;

(/U le Décret n° 74/47 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du Décret n° 62-156/FI du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements
indiciaires des Fonctionnaires ;

(/U le Décret n° 72/154 du 4 Avril 1972 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/U le Décret n° 60/630 du 27 Décembre 1960 portant déblocage des
avancements des Agents de l'Etat ;

(/U le Décret n° 60/644 du 28 Décembre 1960 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;

(/U le Rectificatif n° 11/16 du 26 Janvier 1961 au Décret n° 60/644
du 28 Décembre 1960 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/U le Décret n° 61/117 du 26 Janvier 1961 relatif aux intérimaires des
Membres du Gouvernement ;

(/U le Décret n° 83/321 /MTAC/ANAC du 3/05/1983 portant
inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1981 des fonctionnaires
des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services-techniques (MÉTÉOROLOGIE) :

/) E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1981, les
Fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques
(MÉTÉOROLOGIE) dont les noms suivent : ACC : Néant.

Ingénieurs de la Météorologie

Au 2° échelon

M.- BISSOUANI Benjamin p/c. du 24.10.81 ANAC B/VILLE X

Au 3° échelon

M.- NIAMPIKA Antoine p/c. du 23.6.81 ASECNA B/VILLE X

Au 4° échelon

M.- BISSINDOU Pierre p/c. du 6.2.81 ASECNA B/VILLE X

PILI ECHIBINDA Jean Baptiste p/c. du 6.8.81 ASECNA B/VILLE X

Ingénieurs en Chef

Au 2° échelon

M.- DIEBENZI Marcellin du p/c. 1.3.81 ASECNA P/NOIRE X

KOMBO Gaston p/c. du 30.11.81 ASECNA B/VILLE

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera ./-

BRAZZAVILLE, le 3 Mai 1983

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Transports et de l'Aviation Civile,

COLONEL Louis SYLVAIN GOMA.-

Hilaire MOUNTHAUME.-

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Bernard COMBO MATSIONA.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- MINI T.A.C..... 2
- D.F.P..... 3
- C.E..... 2
- A.S.E.C.F.A..... 15
- A N A C 5
- INTERESSES 6
- DOSSIERS 12
- SCGM/B.C..... 13